

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

94

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 18 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un
Le dix huit du mois de novembre à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le douze novembre deux mille vingt et un, s'est réuni Salle du Météore - 27 route de Frangy à Meythet en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

25 NOV. 2021

Déposée en
Préfecture le

25 NOV. 2021

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Fabien GERY, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Michel BEAL à Catherine BOUVIER, Corinne BOULAND à Tony PESSEY, Gilles FRANÇOIS à Samuel DIXNEUF, Aurélie GUEDRON à Fabienne GREBERT, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Charlotte JULIEN à Alexandre MULATIER-GACHET, Antoine de MENTHON à Denis DUPERTHUY, Patricia MERMOZ à Gilles ARDIN, Gérard PASTOR à Elisabeth EMONET, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Marie-Luce PERDRIX à Jacques ARCHINARD, Christophe PONCET à Christian MARTINOD

Etait excusé

Jean-François GIMBERT

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20211118-7548-DE-1-1
en date du 25/11/21 ; REFERENCE ACTE : DEL-2021-281

OBJET

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) 2021 - 2026

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) du Grand Annecy est un outil de pilotage financier, politique, stratégique et prospectif.

Il dresse la liste de l'ensemble des projets programmés et des financements qui leur sont attribués sur 5 ans dans le cadre du projet de mandat.

Il sera actualisé et ajusté selon, notamment, les évolutions de l'environnement économique, technique et juridique.

Ce PPI a été élaboré collégalement par les élus du Grand Annecy dans un souci de bonne gestion, de transparence et de sincérité.

Il a également fait l'objet d'une présentation à l'Espace Citoyen qui a rendu un avis sous forme d'un document, joint en annexe, intitulé « *Regard de l'Espace Citoyen sur le Plan pluriannuel d'investissement du Grand Annecy* ».

Ce PPI permet de mesurer la faisabilité des actions souhaitées au regard des capacités financières et budgétaires du Grand Annecy.

Il a été élaboré pour la mise en œuvre des cinq priorités d'actions que s'est fixées la collectivité :

Priorité 1 : Assurer la réalisation des objectifs de « Imagine le Grand Annecy » ;

Priorité 2 : Prendre en compte les ambitions fixées par le Plan climat air énergie territorial (PCAET)
Dans le PPI, ceci représente une prise en compte sur 40 % des projets inscrits ;

Priorité 3 : Mettre en œuvre la politique mobilité et notamment les mobilités saisonnières du lac ;

Priorité 4 : Assurer un soutien à l'économie locale ;

Priorité 5 : Confirmer les actions en matière de politique du logement.

Il s'inscrit dans une capacité d'investissement sur le mandat de 160 M€ pour le budget principal, de 40 M€ pour le budget eau potable, 28 M€ pour le budget valorisation des déchets, 25 M€ pour le budget des transports.

Pour les budgets Semnoz, aménagement de zones et pépinières, il doit permettre d'équilibrer financièrement la réalisation des projets sur la période.

Il permet la réalisation d'une première tranche du projet de transport en commun en site propre intégral (TCSPi) qui représente une enveloppe totale et maximum de 300 M€ sur le mandat.

Ces volumes financiers réaffirment le Grand Annecy comme un acteur majeur au soutien de l'économie locale.

Le Conseil communautaire décide de prendre acte du Plan pluriannuel d'investissement joint en annexe.

PRIS ACTE

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.